



**Décision n° 2013-DC-0370 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 10 septembre 2013  
relative à la modification de la composition du comité scientifique auprès de  
l'Autorité de sûreté nucléaire**

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu la délibération n°2010- DL-0012 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 mai 2010 relative à la création d'un comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, modifiée par la délibération n°2011 DL-0022 du 20 mai 2011 et par la décision n°2012 DC-0306 du 19 juin 2012,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de M. Vincent FAVAUDON, en tant que membre du comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

**Article 2**

Sont nommés membres du comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire à compter de la date de la présente décision et jusqu'au 26 mai 2014 inclus :

Mme Marie-Pierre COMETS  
M. Patrick SMEESTERS

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'ASN.

Fait à Montrouge, le 10 septembre 2013.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire\*,

*Signé par*

Pierre-Franck CHEVET

Jean-Jacques DUMONT

Margot TIRMARCHE

\* Commissaires présents en séance